

Gestionnaire comptable et fiscal

RNCP37949



Le programme de formation

La formation a pour objectif de faire valider par le candidat le Titre Professionnel Gestionnaire comptable et fiscal de niveau 5 (équivalent BAC +2), délivré par le Ministère du Travail.

Public visé

- Demandeur/se d'emploi ou salarié/e souhaitant une reconversion et/ou une évolution professionnelle, afin d'acquérir, compléter, certifier ou valider les compétences au métier de gestionnaire comptable et fiscal.

Pré requis :

Formation ou pratique de la comptabilité

Objectifs du programme

- 1. Etablir et présenter les arrêtés comptables périodiques et annuels**
Déterminer les opérations d'inventaire pour l'arrêté des comptes
Réviser, valider les comptes annuels
- 2. Renseigner et contrôler les déclarations fiscales**
Etablir, contrôler et valider les déclarations fiscales périodiques
Etablir, contrôler et valider les déclarations fiscales annuelles
- 3. Etablir et présenter des états prévisionnels de l'activité de l'entreprise**
Analyser les états comptables de synthèse
Etablir et présenter des budgets et prévisions financières

Modalités pédagogiques

Formation personnalisée réalisée entièrement à distance comprenant 6 volets :

1. 13 parcours de e-learning comprenant au total 358 vidéos de formation enregistrées par 133 experts différents.
2. 13 examens réalisés en ligne à la fin de l'étude de chaque parcours avec délivrance d'une note.
3. Etude et compte rendu et/ou test final de 3 livres (L'essentiel de l'analyse financière, DCG4 Droit fiscal en fiches et en schémas, Comptabilité générale) sous format numérique qui complètent les parcours de formation.
4. Entretiens individuels en visio de debriefing des résultats des examens et de l'étude des parcours, avec un consultant confirmé.
5. Exercices de préparation à l'examen de certification sous forme d'annales.
6. Assistance à la préparation du dossier professionnel à soumettre devant le jury.

Contenu du programme

Bloc de compétences 1 : Etablir et présenter les arrêtés comptables périodiques et annuels

6 parcours de e-learning enregistrés par 71 experts différents

- J'assimile les bases de la comptabilité – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'enregistre les opérations comptables courantes – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'optimise la tenue de ma comptabilité – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je prépare le bilan – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je révise mes comptes - [Télécharger le parcours \(pdf\)](#)
- Je contrôle la gestion de l'entreprise – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

Bloc de compétences 2 : Renseigner et contrôler les déclarations fiscales

3 parcours de e-learning enregistrés par 16 experts différents

- J'acquies les bases de la fiscalité – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je déclare et paie la TVA et les autres impôts – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'établis la liasse fiscale annuelle et paie l'impôt – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

Bloc de compétences 3 : Etablir et présenter des états prévisionnels de l'activité de l'entreprise

4 parcours de e-learning enregistrés par 46 experts différents

- Je comprends le langage financier – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'établis mon business plan – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'analyse la santé financière et les résultats de l'entreprise – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je gère la trésorerie – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

Modalités d'admission

Admission après entretien

Certification

Titre professionnel Gestionnaire comptable et fiscal, délivré à l'issue de la formation, si ce le candidat réussit les évaluations conformes aux exigences de la Certification.

[Voir sur ce lien les conditions d'examen de certification pour obtenir un titre professionnel](#)

Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : voir le détail de cette formation sur <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37949/>

TEMPS PROGRAMME DE FORMATION

Heures de e-learning : 119 H

Heures de tests de connaissances : 15 H

Etude de 3 livres numériques : 120 H

Temps d'accompagnement : 13 H

Préparation de la certification : réalisation des cas pratiques des annales des années précédentes et études des corrections : 30 H

Assistance dans la préparation du dossier professionnel : 4 H

Temps total de formation : 301 H

DUREE DE PROGRAMME DE FORMATION : 6 mois

LES EPREUVES DU TITRE GESTIONNAIRE COMPTABLE ET FISCAL

Mise en situation professionnelle - 4h15

Etude de cas en une seule épreuve (4 heures), après une prise en main du poste de travail (15 minutes).

L'épreuve est basée sur une situation professionnelle au sein d'une entreprise ou d'un cabinet d'expertise comptable.

À partir d'informations et de consignes professionnelles, le candidat réalise différents travaux dans le respect des délais, des méthodes et procédures professionnelles.

Pendant la durée de l'épreuve, le candidat dispose d'un accès à une documentation professionnelle papier, numérique ou par Internet et aux matrices et documents de formation.

Le candidat doit pouvoir réaliser des impressions de son travail.

Entretien technique - 30 minutes

Entretien final – 20 minutes

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, **dont son Dossier**

Professionnel (DP)

Le jury habilité par le Ministère du Travail peut délivrer l'intégralité du titre professionnel, qu'une ou deux unité(s) sur trois ou encore ne délivrer aucune partie du titre professionnel.

Le dossier professionnel

PRIX DU PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : [Demander les conditions de partenariat](#) – commercial@forces.fr

Particulier ou entreprise : [Demander un devis](#)

3 370 euros nets de tva dans le cadre de la formation continue

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

WWW.FORCES-LMS.COM

Email : commercial@forces.fr

